

Rôle de l'Identification chez l'Adolescent Exposé à la Violence Conjugale au Cameroun

Tabue Defo Fabrice Rocard

Département de Psychologie, Université de Yaoundé 1, Cameroun

Kameni Ngaleu Achille Garance, PhD

Sociologie Économique Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH)

Université de Douala, Cameroun

[Doi:10.19044/esj.2024.v20n21p53](https://doi.org/10.19044/esj.2024.v20n21p53)

Submitted: 22 April 2024

Accepted: 29 June 2024

Published: 31 July 2024

Copyright 2024 Author(s)

Under Creative Commons CC-BY 4.0

OPEN ACCESS

Cite As:

Tabue Defo F.R. & Kameni Ngaleu A.G. (2024). *Rôle de l'Identification chez l'Adolescent Exposé à la Violence Conjugale au Cameroun*. European Scientific Journal, ESJ, 20 (21), 53. <https://doi.org/10.19044/esj.2024.v20n21p53>

Résumé

La violence conjugale au Cameroun est un fléau qui va grandissant mais, curieusement, vécue dans nombreuse famille comme une banalité. Malheureusement, cette violence entre les parents (verbale, physique, psychologique, économique et spirituelle) se pratique en présence des adolescents. Cette présence des adolescents va créer chez eux de la souffrance psychique. Ladite souffrance va être par la suite évacuée par l'appareil psychique. C'est dans cette mouvance que notre étude a pour objectif de comprendre le processus d'évacuation de la souffrance psychique chez l'adolescent exposé à la violence conjugale. La méthode clinique a été utilisée comme méthode de recherche. Les entretiens ont été faits auprès de trois adolescents fréquemment exposés à la violence conjugale au Cameroun. Les données recueillies auprès des sujets ont été analysées à travers l'analyse thématique de contenu suivant l'approche psychanalytique. Il ressort des résultats à travers les entretiens semi-directifs que l'adolescents camerounais exposé à la violence conjugale est atteint sur son psychisme. Cependant, ces adolescents face à cette adversité, mobilisent de l'énergie psychique en se basant sur l'identification aux pairs non exposés à la violence conjugale pour évacuer la souffrance psychique. Le fait pour l'adolescent de s'identifier aux pairs non exposés, va restaurer l'équilibre psychique.

Mots-clés: Identification, Adolescent, Exposition, Violence conjugale, Cameroun

Role of Identification Among Adolescents Exposed to Marital Violence in Cameroon

Tabue Defo Fabrice Rocard

Department of Psychology

University of Yaoundé 1, Cameroon

Kameni Ngaleu Achille Garance, PhD

Department of Economic Sociology, Faculty of Arts and Humanities (FLSH)
University of Douala, Cameroon

Abstract

Marital violence in Cameroon is increasingly prevalent, yet it is curiously perceived as commonplace in many families. Unfortunately, this violence between parents (verbal, physical, psychological, economic, and spiritual) occurs in the presence of adolescents, causing them to experience psychic suffering. This suffering is subsequently alleviated through psychological mechanisms. This paper focuses on understanding how adolescents exposed to marital violence evacuate psychological suffering. The clinical method was employed for research, involving interviews with three adolescents who are frequently exposed to marital violence in Cameroon. The data collected from these subjects were analyzed using thematic content analysis following a psychoanalytic approach. Findings from the semi-structured interviews indicate that Cameroonian adolescents exposed to marital violence are profoundly affected psychologically. Nevertheless, in confronting this adversity, these adolescents mobilize psychic energy by identifying with peers who have not experienced marital violence, thereby alleviating their psychological suffering. The adolescent's identification with unexposed peers serves to restore psychological equilibrium.

Keywords: Adolescent, Identification, Exposition, Marital violence, Cameroon

Introduction

L'objectif de pratiquer la violence conjugale est de maintenir l'emprise sur le partenaire (Lépine, 2001). Il faut noter que les cibles principales sont généralement les femmes (Johnson, 2008). Dans ce sciarge, les femmes ne sont pas seulement les seules victimes, même l'entourage proche du couple en

fait partie. Dans cet entourage on retrouve les enfants qui sont dans la plupart du temps exposés lors des pratiques de la violence conjugale (Johnson, 2011).

La violence est un problème majeur qui concerne tant la santé que les droits de la personne humaine. À tout moment de leur vie, que ce soit dans l'espace public ou « à l'abri », au sein de l'espace familial, les individus sont exposés à des différentes formes de violences souvent subies dans le silence comme une fatalité, voire déniées par les victimes elles-mêmes (Adamson & Thompson, 2017).

La violence conjugale se manifeste de plusieurs façons et peut exister indépendamment l'une de l'autre, ou être présente en même temps. On peut citer : la violence verbale : insulte, dénigrement, contrôle sur la vie quotidienne et les activités sociales, menace et harcèlement ; Violence physique : atteinte à l'intégrité physique qui prend la forme des coups de poing, des coups de pied, des morsures et des brûlures ; Violence sexuelle : contrainte à avoir des rapports sexuels, soumission à des pratiques sexuelles non désirées, refus de l'emploi d'une méthode contraceptive ou prophylactique (Statistique Canada, 2004).

Selon Holden (2003), l'exposition des enfants à la violence conjugale peut être directe ou indirecte. Les enfants peuvent être exposés lors d'épisodes de violence prénatale, en entendant ou en voyant des actes violents, en vivant les conséquences de la violence et en entendant des récits d'actes subis. Les enfants peuvent aussi être impliqués directement dans la violence conjugale en étant directement violentés, en intervenant pour défendre le parent victime de violence conjugale ou en participant à la violence commise à l'égard du parent victime.

Le fait pour les adolescents d'être exposés à la violence conjugale constitue pour eux un élément important pouvant causer un encrage sur leur développement psychique, biologique et social (Organisation mondiale de la santé [OMS], 2013a). En effet, les adolescents exposés à la violence conjugale développent des troubles de comportement en plus grande proportion que les adolescents qui n'y sont pas exposés (Émond et al., 1999) et les adolescents à la fois exposés à la violence conjugale et victimes de maltraitance directe sont ceux qui obtiennent les scores les plus élevés de problèmes de comportement (Moylan et al., 2010). Ces derniers auraient d'ailleurs plus souvent des profils d'adaptation caractérisés à la fois par les problèmes de comportements intériorisés et extériorisés, ou uniquement par des troubles extériorisés (Doucet & Fortin, 2012). Par ailleurs, l'exposition à la violence conjugale est une source de souffrance psychique chez les adolescents. Mais dans cette étude, c'est l'évacuation de cette souffrance induite par l'exposition à la violence conjugale qui nous intéresse.

Dans les années 80, les chercheurs ont commencé à s'intéresser aux enfants de tous âges qui vivent dans ces familles. Cette exposition de ces

derniers constitue donc une cible d'intervention assez récente. La violence envers les adolescents est souvent exercée dans le cadre familial. Ils peuvent être en proie à différentes formes de violence parmi lesquelles il importe en particulier de citer la maltraitance physique et psychique, les abus sexuels, la négligence physique et psychique et le fait d'être exposé à la violence conjugale (Rapport, 2012).

Les conventions internationales sur les droits des enfants et sur la lutte contre la violence domestique reconnaissent le fait d'être exposé à la violence dans le couple comme une forme incontestable de violence à l'encontre des enfants et des adolescents.

La Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant (CDE, RS0.107, en vigueur en Suisse depuis 1997) énonce à l'art. 19 le droit de l'enfant à être protégé contre toutes les formes de violence dans la sphère domestique comme à l'extérieur. Le fait d'être exposé à la violence dans le couple parental est pointé comme une forme de maltraitance psychologique ou émotionnelle (Committee on the Rights of the Child, 2011). Même lorsqu'ils ne sont pas directement visés par la violence, les enfants sont considérés comme des victimes.

Compte tenu des conséquences traumatisantes que le fait d'être exposé à la violence dans le couple peut avoir, la Convention souligne que les enfants ne doivent pas nécessairement être directement visés par la violence pour être considérés comme des victimes de la violence conjugale. La Convention d'Istanbul engage les États parties, dont la Suisse, à mettre en œuvre des mesures pour aider et protéger les enfants co-victimes.

Aux États-Unis, une estimation de Carlson (1984) fait ressortir qu'environ 3,3 millions d'enfants sont exposés à la violence conjugale chaque année. Des données recueillies auprès de 935 adolescents dans des écoles de Los Angeles indiquent que 57% des garçons et 56% des filles ont déjà été exposés à la violence conjugale physique (O'Keefe, 1994). Il s'agit là de taux particulièrement élevés, compte tenu du fait que les jeunes étaient recrutés parmi une population générale et non seulement parmi des familles violentes. Ces résultats assez surprenants peuvent toutefois s'expliquer par la méthode de recherche utilisée. En effet, pour mesurer l'exposition à la violence conjugale, l'auteure a utilisé une version modifiée du *Conflict Tactics Scale*, en demandant aux adolescents de répondre au questionnaire en se référant non pas à la dernière année (comme le veut la procédure habituelle, mais à une année de leur vie où ils se souviennent d'un nombre spécialement important de conflits entre leurs parents).

Au Canada, entre 11 et 23% de tous les enfants sont exposés à la violence conjugale (Sudermann & Jaffe, 1999). Ainsi, on peut estimer que, dans une classe moyenne, deux à six adolescents seraient exposés à la violence conjugale (Sudermann & Jaffe, 1999).

L'Enquête sociale générale (ESG) de Statistique Canada réalisée en 1998, dans laquelle des femmes (n = 14 269) et des hommes (n = 11 607) canadiens ont été interrogés par téléphone, révèle que 37% des personnes victimes de violence conjugale ont déclaré que les adolescents avaient vu ou entendu les actes de violence, ce qui représente environ un demi-million d'adolescents au cours des cinq dernières années (Nordenberg, 2000).

L'étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants (ECI) révèle que, dans 58% des cas pour violence psychologique par les services de protection de l'enfance, l'adolescent est exposé à la violence conjugale (Trocmé *et al.*, 2001).

L'exposition à la violence conjugale demeure tout de même un problème important qui peut affecter le développement de l'adolescent, puisqu'elle augmente de 3,7 fois les chances de rencontrer des difficultés d'adaptation (Frankfurt, 2009). Parmi les conséquences que peut amener l'exposition à la violence conjugale, on trouve l'apparition des problèmes de comportement au cours de l'enfance et de l'adolescence (Davis & Carlson, 2009; Doucet & Fortin, 2012; Doumas *et al.*, 2009; Émond *et al.*, 2000; Kernic *et al.*, 2003; Moylan *et al.*, 2010).

En effet, les adolescents exposés à la violence conjugale développent des troubles de comportement en plus grande proportion que les adolescents qui n'y sont pas exposés (Émond *et al.*, 2000) et les adolescents à la fois exposés à la violence conjugale et victimes de maltraitance directe sont ceux qui obtiennent les scores les plus élevés de problèmes de comportement (Kelly, 2010). Ces derniers auraient d'ailleurs plus souvent des profils d'adaptation caractérisés à la fois par les problèmes de comportements intériorisés et extériorisés, ou uniquement par des troubles extériorisés (Doucet & Fortin, 2012). Les problèmes de comportement intériorisés augmentent le risque de victimisation, alors que les problèmes de comportements extériorisés augmentent le risque d'adopter des comportements criminels (Kernic *et al.*, 2003).

Au Cameroun en 2015, une étude menée par le ministère de la Promotion de la femme et de la famille (MINPROFF) révèle que lors des violences conjugales, 53 % à 80% des adolescents sont exposés et de ce fait présentent des troubles de comportements. Ce problème d'exposition fait également l'objet d'étude au ministère des affaires sociales (MINAS) en 2023 qui suggère que l'augmentation de la délinquance juvénile au Cameroun est liée à la violence conjugale grandissante.

Dans le même déroulé, Cunnigham et Baker (2007), affirment que ces enfants voient, entendent ou se font raconter les actes de violence conjugale et de contrôle coercitif envers un parent ou en voient les conséquences. Allant dans cette logique, l'exposition à la violence va contribuer à mettre l'enfant en difficulté, elle va conduire à créer chez ce dernier un sentiment de peur et

d'anxiété, le mettre face à des modes inadaptés de relations interpersonnelles (adversité) ou le conduire vers une isolation de par le caractère invouable et honteux de ce qu'il vit et subit (Paul, 2015).

En se basant sur les études des auteurs comme (Paul, 2015; Knop & Heim, 2019) qui démontrent que l'exposition à la violence conjugale a de nombreuses conséquences sur les adolescents, nous constatons que, dans le milieu camerounais où la violence conjugale est encore vue comme des actes d'amour voire rationalisée dans bien de situation, les conséquences de la violence conjugale sur les enfants qui vivent dans les différentes familles sont encore sous-estimées comme le souligne Anker et al. (2015).

Bien qu'au Cameroun les recherches sur le vécu des enfants exposés à la violence conjugale ont été effectuées comme celle de Kepmegni et Nguimfack (2023), celles sur les adolescents exposés et le processus d'évacuation de la souffrance sont très peu étudié. C'est dans cette logique que cette étude se donne pour objectif de comprendre le rôle de l'identification aux pairs non exposés dans le processus psychique de l'évacuation de la souffrance psychique chez l'adolescent exposé à la violence conjugale au Cameroun.

Nous avons fait recours à la méthode clinique, car elle permet la compréhension totale, singulière et en profondeur du travail d'évacuation de la souffrance psychique chez les adolescents exposés à la violence conjugale (Barlatier, 2018). Selon cet auteur, la pertinence de cette méthode est importante parce qu'elle permet d'étudier des phénomènes complexes en situation réelle. Elle apporte ainsi une analyse détaillée et en profondeur sur un nombre limité de sujets.

Approche méthodologique

Méthode

La méthode utilisée dans notre étude est la méthode clinique. Cette méthode a été choisie parce qu'elle permet l'exploration en profondeur de la personnalité et l'appréhension de la souffrance psychique chez des adolescents exposés à la violence conjugale. Cette méthode permet de faire apparaître des éléments saillants concernant le sujet ou un phénomène psychique en particulier (exemple : l'imaginaire, les représentations parentales, la nature de certaines angoisses ...). Force est pour nous de constater que la méthode clinique dans ce cas est la plus appropriée pour appréhender cette dynamique psychique.

Cite de l'étude

Concernant le cadre, cette étude s'est déroulée au lycée de Biyem-Assi dans la ville de Yaoundé. En effet, le lycée de Biyem-assi est un établissement de l'enseignement secondaire du département du Mfoundi de Biyem-assi quartier populaire de Yaoundé la capitale politique du Cameroun. Notre étude

s'est effectuée au service de l'orientation scolaire du dit lycée. Ce cadre a été choisi parce que lors du suivi psychologique des élèves par un des auteurs, certains adolescents présentaient une souffrance psychique liée à l'exposition à la violence conjugale.

Collecte de données et échantillonnage

Nous avons fait recours à l'entretien semi-directif qui est le plus utilisé en recherche. Ce type d'entretien est particulier, car il n'est ni entièrement ouvert comme l'entretien non directif ni totalement canalisé par un grand nombre de questions précises comme c'est le cas de l'entretien directif. Il est à mi-parcours entre ces deux types d'entretiens. Pour des auteurs tels que Pedinielli et Fernandez (2007), l'entretien semi-directif permet de rendre compte de la dynamique des processus psychiques, le sujet pouvant organiser son discours comme il l'entend, tout en permettant une forme de standardisation.

Les entretiens étaient principalement focalisés sur les points suivants :

- D'abord sur la fréquence de la pratique de la violence conjugale ceci pour se rassurer de la manifestation de la violence entre les parents.

En suite sur le processus d'identification à travers les points ci-après :

- Imitation, empathie, intériorisation, sympathie, ressembler, être pareil, appréciation des pairs et lien émotionnel avec les pairs.
- **Base de sécurité** (sérénité ressentie, régulation des émotions, ouverture et disponibilité à la curiosité intellectuelle et à la vie relationnelle, projection vers l'avenir et prise de risque, Capacité de s'engager dans un travail productif ; Sécurité émotionnelle ; Capacité à nouer des relations satisfaisantes avec les autres).

Pour mener à bien notre collecte de données, nous avons utilisé la technique d'échantillonnage par choix raisonné. Encore appelé sondage non aléatoire, le choix raisonné se fait sans tirage au sort. Ici, le choix des éléments est basé sur le jugement du chercheur par rapport à leurs caractères. Au fait, le choix raisonné est un échantillonnage peu représentatif de l'ensemble de la population. C'est un type d'échantillonnage qui consiste d'après Vaugelade (1989) à choisir un échantillon représentatif d'une situation générale, il précise que ce choix est subjectif, c'est-à-dire dépend du chercheur. Pour Vaillant (2005), dans ce type d'échantillonnage, l'échantillon est construit par des procédés comportant une part d'arbitraire.

Les participants de cette étude sont au nombre de trois (3) adolescents victimes des violences conjugales répondant aux critères d'inclusions. Ils ont été rencontrés au lycée de Biyem-assi. Concernant la sélection de ces participants, nous avons respecté un certain nombre de critères. Au moment des entretiens de recherche, les adolescents étaient supposés être exposés à la

violence conjugale à la maison. Les adolescents qui ont été sélectionnés comme participants dans cette étude sont ceux qui présentaient une souffrance inhérente à la violence conjugale. Ce choix est justifié par l'exposition à la violence conjugale qui vient créer une souffrance psychique et imposer un travail d'évacuation chez l'adolescent. Il est nécessaire de préciser que la sélection des participants n'a pas tenu compte de l'ethnie et de la religion.

Le choix des adolescents, comme les principaux participants de cette étude, se justifie par le fait que l'exposition à la violence conjugale a une place très importante dans l'équilibre psychique. Cette exposition à la violence conjugale va avoir un retentissement à la période d'adolescence. Autrement dit, les conséquences psychiques et sociales induites par l'exposition à la violence conjugale sont importantes dans la période de « l'adolescence ».

Matériels et considération éthique

Les différents entretiens que nous avons menés avec les participants ont duré en moyenne 45 minutes et ont tous été enregistrés à l'aide d'un dictaphone, et ce après l'accord des participants. L'enregistrement des entretiens donne la possibilité d'être à l'écoute de ce qui s'est énoncé à ce moment précis de la rencontre chercheur-participant. De plus, c'est la seule possibilité d'avoir accès à tout le matériau offert par les participants, ce qui permet également une transcription intégrale.

Les entretiens que nous avons menés avec les participants ont duré en moyenne 45 minutes et ont tous été enregistrés à l'aide d'un dictaphone, et ce après l'accord des participants. Trois entretiens ont été réalisés par participant (neuf entretiens au total). Suite à la garantie de la confidentialité de la participation des adolescents, les pseudonymes ont été utilisés.

En effet, une fiche de consentement libre et éclairé a été signée par tous les participants de cette étude, laquelle a permis d'expliquer aux participants les objectifs de cette étude. Elle a également permis d'élucider les risques qu'ils en couraient, et les moyens pour minimiser lesdits risques. Aussi, ils étaient informés du fait qu'ils pouvaient abandonner si le besoin se sentait. Le chercheur demande l'approbation du sujet avant de commencer son étude (Messanga, cours d'éthique et déontologie, Master 1, mai 2017). Dans le code déontologie des psychologues, l'article 48 stipule : « préalablement à leurs participations à la recherche, les personnes sollicitées doivent exprimer leurs consentements libre et éclairé. L'information doit être faite de façon intelligible, et porter sur les objectifs et la procédure de la recherche et sur tous les aspects susceptibles de nuancer leurs consentements » (2012, p.13).

Technique d'analyse des données

Pour réaliser notre appréhension, nous nous sommes basé sur l'analyse thématique de contenu qui, d'après Angers (1992, p.166), est une « technique

indirecte utilisée sur des productions écrites, sonores ou audiovisuelles, provenant d'individus ou de groupes, ou portant sur eux, dont le contenu se présente sous forme non chiffrée, et qui permet de faire un prélèvement quantitatif et qualitatif ». L'analyse des contenus consiste donc à analyser le contenu du discours des patients afin d'en ressortir les contenus manifestes (c'est ce qui est explicitement dit dans le discours du patient), et latents (c'est tout ce qui n'est pas formellement exprimé par le patient). L'analyse des contenus latents permet de ressortir les non-dits et de saisir le sens caché des propos. Angers (1992) insiste sur le fait que cette technique permet de scruter l'univers mental d'un individu, d'un groupe, d'une collectivité. En effet une première étape consistera à faire une analyse des contenus thématiques. Une deuxième étape mettra à contribution une lecture herméneutique, à partir d'une grille de lecture psychanalytique. Les thématiques abordées seront fondées sur la théorie psychanalytique, de l'ontogenèse du fonctionnement psychique. Le recours à la théorie psychanalytique est lié au fait de comprendre si lesdites stratégies mises en place sont exclusives.

Résultats

Dans cette partie, il est question pour nous de présenter les données collectées auprès des sujets.

Présentation des Sujets

√ Wilow

Elle est élève au lycée de Biyem-assi en classe de terminale série D, et âgée de 16 ans. Wilow est de culture Sawa. Ses parents ont pour statut matrimonial : la polygamie ; son père est cultivateur et sa mère commerçante. Le nombre d'enfants dans la fratrie est de 7. Elle a 3 frères et 3 sœurs et occupe la cinquième place. Willow nous signale qu'ils ont déménagé pour aller à Nsimeyong parce que le bailleur ne les voulait plus chez lui.

Nous avons rencontré Willow au service de l'orientation scolaire dudit lycée. Au cours de l'entretien, Willow soutient que son père ne se comporte pas bien à la maison envers sa mère. Il ne peut pas passer dix jours sans se quereller avec sa mère et ça finit souvent par la bastonnade, et quelques fois, affirme-t-elle, « il empêche même ma mère d'aller faire son commerce disant qu'elle part là-bas pour faire la prostitution. Elle nous fait comprendre qu'elle est vraiment touchée à cause de ça ; parce qu'elle ne dort plus, même manger la dépasse et elle ressent des douleurs somatiques qu'elle ne peut pas expliquer ».

√ Naomi

Âgée de 16 ans, Naomi est élève au lycée de Biyem-assi en classe de terminale série A4 Espagnole. Naomi est de culture Ewondo. Le statut matrimonial des parents est la polygamie. Son père et sa mère sont des

enseignants. Le nombre d'enfants dans la fratrie est de 13. Sa mère à 5 enfants dont 2 filles et 3 garçons et elle occupe la troisième position. Ses parents et elle vivent à Damas.

Naomi a été rencontrée au service de l'orientation scolaire. Pendant l'entretien, Naomi fond en larmes quand elle aborde la qualité de la relation existante entre ses parents. Elle nous fait savoir que son père passe le temps la nuit à se disputer avec sa mère et cela l'empêche de dormir. Naomi nous dit même qu'il y a de cela 3 jours que son père a cassé les choses à la maison parce qu'il voulait tuer sa mère. Dans les dires de Naomi, nous comprenons qu'elle vit dans une profonde tristesse. Et en plus elle est plongée dans une peur intense de perdre un membre de sa famille.

√ **Mireille**

Mireille est âgée de 15 ans. Elle est élève en classe de première série C au lycée de Biyem-assi. Elle est de culture Bulu et d'une famille monogamique. Son père est maçon et sa mère commerçante et le nombre d'enfants dans la fratrie est de 7. Mireille a 4 sœurs et 2 frères et elle est la benjamine. Elles vivent à la montée Jouvence.

La rencontre avec Mireille s'est faite au service de l'orientation scolaire dudit lycée. Pour Mireille, son père est méchant parce qu'il menace beaucoup sa mère. En effet, il la tape, l'insulte, lui interdit même d'aller à l'église. Mireille nous informe que pas plus tard que le matin de l'entretien, son père a fermé la porte de la chambre pour battre sa mère. Par conséquent, Mireille nous fait comprendre qu'elle a des difficultés à trouver le sommeil et en plus qu'elle ne parvient plus à se concentrer.

Analyse des Données Collectées Issue des Entretiens

Les données obtenues pendant les entretiens réalisés avec les sujets de l'étude en première partie statut sur la fréquence des actes violents et par la suite, démontre qu'ils font usage de l'identification pour évacuer la souffrance psychique liée à l'exposition à la violence conjugale.

Fréquence de la pratique de la violence conjugale

En ce qui concerne la pratique de la violence conjugale, les sujets dans les différents discours présentent la régularité dans les actes entre les parents. Mireille par exemple déclare : *« pour les périodes ! Je ne sais pas vraiment hein ! Mais, je peux dire tout le temps. Parce que même ce matin, il y a eu les insultes et ça devait conduire à la bagarre comme d'habitude. Mais je sais que ça fait même plus de deux ans que papa se comporte de cette manière bizarre »*.

Toujours dans le même sillage, Mireille dans son discours dit : *« Il nous dit souvent à la maison qu'il est le chef de famille et qu'il fait ce qu'il veut. Monsieur presque tous les jours, il y a mouvement à la maison et c'est toujours*

papa. Je ne sais pas ce qu'il veut de maman ! C'est ça. Il ne se comporte pas bien envers maman. Pour lui il s'en fou de tout. Même quand il y a les gens, ce n'est pas son problème ».

Au début des entretiens avec Naomi, elle manifeste de l'incertitude par rapport au commencement, mais, va par la suite présenter la fréquence de cette pratique à la maison : *« je sais que mes grands frères m'ont toujours parlé de ça. Donc, je crois que c'est depuis même avant que je ne sois née ! Je ne peux pas vraiment vous dire quand. Mais pour le moment, ça se passe presque toutes les semaines peut-être même tous les jours »*. Naomi va dans ses propos manifester de la colère quant à la non-distinction des lieux par son père : *« ce qui m'énerve même encore est qu'il ne distingue même pas le lieu n'importe où il le fait yich ! C'est mauvais. Il a gâté vraiment l'atmosphère de la maison avec ça. Je suis sûre que même en ce moment, s'il est à la maison il y a les voix qui montent »*.

Dès le début de l'entretien avec Willow, il ressort de son discours que la pratique de la violence conjugale à la maison est quotidienne. Ceci se justifie lorsque dans son discours elle dit : *« Pour dire vrai, je peux dire que c'est tout le temps que ça se passe. Ça dépend de son humeur à la maison, en route, au champ, et je peux dire presque tous les jours que Dieu a créé. Il y a aussi que le dimanche comme papa n'aime pas aller à l'église là ! Il interdit même maman de partir je ne sais pas vraiment ce qu'il veut finalement il dérange beaucoup »*.

Dans les propos de Willow, il se traduit une déception face à cette récurrence de la pratique de la violence conjugale à la maison : *« ça ne fait même pas deux mois que papa a commencé à faire mal à la maison. Depuis ce jour-là, il le fait dès qu'il est énervé. Papa menace maman n'importe où même au marché je vous assure. Il ne se maîtrise pas. Partout ! Ça me choque beaucoup. Ce n'est pas bien. Un jour même au champ, il a pris la machette pour la chasser avec. C'est vraiment bizarre avec mon père. Je ne savais pas qu'il pouvait faire des choses comme ça »*.

Le rôle de l'identification dans le processus d'évacuation de la souffrance psychique

A travers les entretiens, il ressort que l'identification est un support sur lequel les sujets se focalisent pour avoir une stabilité psychique. Chez Willow, il y a une identification aux pairs non exposés à la violence conjugale : *« mes amis qui vivent dans les familles où il n'y a pas la violence sont pour moi un moyen pour oublier un peu la souffrance que je vis à la maison. C'est seulement quand je pense à eux que je me rappelle que la vie existe encore. C'est pourquoi je me bats à être comme eux au quotidien. Il y a même que c'est sur eux que je me base pour réfléchir sur ma vie future. Ils me donnent mentalement un courage que moi-même je ne comprends pas. Monsieur,*

aujourd'hui pour être calme je suis obligée de penser à mes camarades ». Le fait pour le sujet de s'identifier à ses pairs lui procure un accompagnement psychoaffectif important pour sa réorganisation psychique et pour la maîtrise de la situation blessante qui est la violence conjugale.

Cet accompagnement psychoaffectif se fait également remarqué dans ses propos suivants : *« Moi vraiment, je donne beaucoup de considération à mes amis parce que je me dis qu'elles sont bien et je me dis que même-ci il y a tout ça à la maison, je dois me comparer à elles. Regardez par exemple, mes amis qui sont bien ne se comportent pas bizarrement comme moi. Vous ne pouvez pas les voir en train de pleurer comme moi d'être toujours seule comme moi, c'est pour cela que je veux être comme elles c'est-à-dire bien dans la tête. Voilà pourquoi, j'ai décidé de me créer les relations avec les personnes qui savent gérer leurs émotions. Parce que j'ai compris qu'avec eux, je retrouve la sérénité dans ma tête, la souffrance disparaît de fois. Mes amis sont pour moi la raison de ne vivre plus jamais mes parents et surtout mon père. C'est ça je crois que c'est ça ».*

Tout au long des entretiens, Naomi dans son discours utilise ses amis comme support pour surmonter la souffrance psychique qu'elle fait face au quotidien à la maison suite à son exposition. Elle va de ce fait s'identifier aux pairs non exposés à la violence conjugale : *« mes amis sont pour moi un exemple sur qui je peux imiter pour me sentir un peu bien. Il y a que quand je pense à eux que je me sens bien. Mes amis qui sont avec moi et qui ne vivent pas dans la famille où les parents se bagarrent me donnent une force mentale pour être bien dans ma tête. C'est quand je pense à leur comportement que je me calme un peu ».*

Naomi parlant toujours du fait qu'elle s'identifie aux pairs non exposés à la violence conjugale, elle nous dit par exemple : *« J'ai pour mes amis une grande considération. C'est pourquoi je veux être comme eux. Quand je dis les imiter, c'est-à-dire penser à l'avenir aussi comme eux. Je me mets à leur place pour être bien aussi. Je me suis dit que je ne vais plus pleurer, je vais étudier mes leçons, je vais manger pour être en santé. Je vais apprendre à avoir de l'estime pour les autres. En fait hein, mes amis me donnent une sérénité de l'esprit. C'est pourquoi j'ai pris la décision de me créer beaucoup de relations avec les amis qui vivent dans les familles où il n'y a pas la violence conjugale ».* Les expressions (être comme) (imitation) (sympathie), témoigne le fait que le processus d'identification a été mis en place par le sujet pour évacuer la souffrance psychique induite par l'exposition à la violence conjugale.

Mireille dans son discours déclare : *« mes camarades à qui je pense chaque jour me donnent encore la force de continuer. Monsieur par exemple, à la maison quand je me comporte comme mes amis, mon calme revient un peu. Même pour dormir la nuit, il me faut imaginer mes camarades en train*

de dormir. Ce qui fait que je dois beaucoup faire comme eux pour m'en sortir de tout ça ». Le désir pour le sujet de s'identifier à ses pairs fait comprendre que Mireille traverse des douleurs qu'elle-même ne voudrait plus ressentir.

Malgré l'exposition du sujet et surtout de la souffrance qui l'habite, Mireille va s'identifier à ses amis pour retrouver la sérénité, la régulation de ses émotions et la projection vers l'avenir. À cet effet, elle dit : « *Vraiment monsieur, mes amis représentent pour moi un soutien. C'est avec eux que je m'imagine dans l'avenir. C'est même avec eux que j'ai encore les projets pour l'école. Je me bats pour être en joie comme eux, pour être épanouie comme eux. J'aime beaucoup sympathiser avec eux. En fait hein, auprès d'eux j'apprends comment revivre* ». Les locutions comme (imitation) (être comme) (faire comme) traduisent le processus d'identification qui a été mis en place par le sujet en premier temps, pour rendre tolérable la situation (violence conjugale), en suite pour évacuer la souffrance qui entrave son psychisme.

Discussion

Les résultats de notre étude viennent enrichir les autres études faites concernant l'exposition à la violence conjugale surtout quelle est indexé comme impactant la santé mentale des enfants (Bekaert et al., 2012). Nous observons que le fait pour les adolescents exposés à la violence conjugale crée de la souffrance psychique chez ces derniers. Mais, pour faire face à cette exposition à la violence conjugale, les adolescents vont mettre en place un processus d'évacuation de la souffrance psychique basé sur l'identification au pairs non exposés pour retrouver leur équilibre psychique.

Partant du fait que l'exposition à la violence conjugale peut faciliter le déséquilibre psychique des adolescents, les résultats de cette étude montrent qu'ils ne sont pas réfractaires quant à une quelconque sortie de l'état de souffrance. On observe à l'évacuation de la souffrance psychique, qu'ils sont réceptifs sur le plan psychique comme physique. Du fait de l'analyse des résultats que nous avons réalisée, il ressort qu'aux manifestations de la souffrance psychique induite par l'exposition à la violence conjugale, les participants s'identifient à leurs pairs non exposés. L'identification aux pairs est par conséquent la base sur laquelle la symbolisation de la souffrance psychique va se mettre en place et faciliter par la suite la maîtrise de la situation (violence conjugale), des sentiments et sensations induits.

Nos résultats vont dans le même sens que ceux de Malone (2011) qui suggère que par l'appartenance à un groupe à travers l'identification, l'adolescent se construit parmi ses semblables et s'attribue un nouveau statut. Le groupe devient la référence et aide le jeune dans sa construction identitaire par le vécu des mêmes choses, le dialogue, la compréhension. Envie de faire comme les autres avant d'arriver à se construire son identité propre, durant sa recherche identitaire, l'adolescent cherche à ressembler aux autres, à

s'identifier à ses pairs. C'est pour ça qu'on peut voir un groupe de filles habillées dans un même style, qu'elles désirent le même sac ou les mêmes chaussures, que des garçons veulent un sac de telle marque pour aller aux cours

Selon Lapiere (2014), l'exposition à la violence conjugale en pleine période d'adolescence marquée d'une crise identitaire n'aura pas le même retentissement psychique si l'adolescent exposé a pu gérer ses crises. Ainsi, la gestion des crises liées à la période de l'adolescence est très importante dans le processus de l'évacuation de la souffrance psychique. Lecours (2007) et Lecours et Bouchard (1997) pensent qu'en mettant en difficulté la capacité imaginaire, l'exposition à des événements blessants viendrait mettre à mal l'investissement de l'adolescent en entravant ainsi l'évacuation de sa souffrance. Les résultats de notre étude affirment à cet effet qu'à l'exposition à la violence conjugale, l'adolescent ne se trouve pas dans la possibilité d'évacuer sa souffrance. C'est seulement suite à l'identification aux pairs que la symbolisation est mise en marche.

Sur le plan de la recherche, des travaux présentent quelque fois des limites importantes. En ce qui concerne notre travail, il serait important pour l'avenir de réaliser une étude qui va en plus des entretiens cliniques, faire l'usage des tests projectifs (le dessin de la famille et le test de l'arbre) pour mieux comprendre la dynamique psychique en cours durant la période d'exposition à la violence conjugale. de plus, il serait important de rendre large l'échantillon. Une autre limite de cette étude est celle de se baser uniquement sur les adolescents. Il serait raisonnable dans les perspectives à venir de faire une étude longitudinale pour mieux appréhender les mécanismes d'évacuation de la souffrance psychique.

Conclusion

Selon les auteurs (Kepmegni & Nguimfack, 2023), la violence conjugale est une situation potentiellement pathogène, en raison de ses conséquences sur la santé psychologique et physique de ceux qui y sont exposés. D'après ces auteurs, elle aurait une grande signification au Cameroun où les droits de la femme ne sont pas souvent respectés et la violence acceptée et soutenue par des normes culturelles et sociales. Cette violence provoque des conséquences chez les enfants sur différents registres : affectif, cognitif, comportementale, relationnel et somatique.

Il est important pour nous de dire que c'est l'exposition des adolescents à la violence conjugale qui a permis que nous fassions un arrêt sur la question de l'évacuation de la souffrance psychique chez ces derniers. Dans un contexte de violence conjugale, les études révèlent que les adolescents sont exposés dans une proportion variant de 37 à 95%. Ce qui traduit que les adolescents vivant dans les familles où se pratique la violence conjugale sont autant que

leur mère victime et qui de par son impact, engendre de nombreuses émotions et affects qui à leur tour bouleversent les remaniements en cours à la période d'adolescence.

D'après notre étude, il ressort que le fait pour les adolescents d'être exposés à la violence conjugale, va permettre à leur psychique d'avoir comme support d'évacuation de la souffrance psychique les pairs non exposés à la violence conjugale. Ce support va se traduire par le processus d'identification. Ce processus d'identification qui est pris par l'appareil psychique comme une énergie interne permettant le rééquilibrage psychique. Ainsi, durant la prise en charge des adolescents exposés à la violence conjugale, les intervenants peuvent mettre en exergue le processus d'identification pour trouver une solution quant aux différents troubles.

Remerciement

Nous exprimons notre gratitude à tous les adolescents qui ont donné leur accord pour participer à notre étude. Merci aussi au proviseur du lycée de Biyem-assi qui nous a donné l'autorisation de mener notre étude.

Conflit d'intérêts : Les auteurs n'ont signalé aucun conflit d'intérêts.

Disponibilité des données : Toutes les données sont incluses dans le contenu de l'article.

Déclaration de financement : Les auteurs n'ont obtenu aucun financement pour cette recherche.

References:

1. Adamson, J. L. & Thompson, R. A. (2017). Coping with interparental verbal conflict by children exposed to spouse abuse and children from non violent home. *Journal of Family Violence*, 13(3), 213-232.
2. Angers, M. (1992). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Québec : Centre éducatif et culturel.
3. Anker (2015). *Les enfants exposés à la violence conjugale : état des Lieux de leur prise en charge dans la république et canton du jura*. Groupe coordination violence, août 2015. Consulté le 07 février 2022 sur [https://www.jura.ch/CHA/EGA/violence domestique / enfant exposés à la violence conjugale.html](https://www.jura.ch/CHA/EGA/violence%20domestique%20enfant%20exposés%20à%20la%20violence%20conjugale.html).
4. Barlatier, J. P. (2018). *Les études de cas en science sociale*. Paris Press Universitaire de France.
5. Bekaert, J., Caron, R., & Masclat, G. (2012). Le vécu subjectif des enfants exposés à la violence conjugale : l'anxiété et l'apport de variables protectrices. *La psychiatrie de L'Enfant*, 55(1), 247-268.

6. Carlson, B. E. (1984). *Children's observations of interpersonal violence*. In A. R. Roberts (eds.), *Battered women and their families: Intervention, strategies and treatment programs*, New York: Springer Publishing Company Inc., p. 147-167.
7. Cunningham, A. & Baker, L. (2007). *Petits yeux, petites oreilles : comment la violence envers une mère façonne les enfants lorsqu'ils grandissent*. Ontario, Canada : Agence de santé publique du Canada.
8. Davis, L. & Carlson, B. (2009). Observation of spouse abuse what happens to the children ? *Journal of Interpersonal Violence*, 2(3), 278-291.
9. Doucet, M. & Fortin, A. (2012). *Exposition à la violence conjugale et adaptation de l'enfant : analyse des variables médiatrices et examen des profils individuel*. Thèse de doctorat. Psychologie Canada. Université de Montréal.
10. Doumas, D., Margolin, G., & John, R. (2009). The intergenerational transmission of aggression across three generations. *Journal of Family Violence*, 9(2), 157-175.
11. Emond, A. M., Lira, P. I., Ashworth, A., Morris, S. S., & Grantham-mcgm, S. M. (2000). Sustained improvement in nutritional status and development of stunted preschool children following a targeted intervention in northeastern Brazil. *Bulletin of the World Health Organisation*, 78(8), 969-976.
12. Frankfurt, H. (2009). *Transgenerationale Traumatisierung*. Paderborn : Junfermann.
13. Holden, G. W. (2003). Children Exposed to Domestic Violence and Child Abuse: Terminology and Taxonomy. *Clinical Child and Family Psychology Review*, 6(3), 151-160. <https://doi.org/10.1023/A:1024906315255>
14. Johnson, H. & Dawson, M. (2011). *Violence against women in Canada: Research and policy perspectives*. Oxford University Press.
15. Johnson, M. P. (2008). *Conflict and control*. Toronto: University of Toronto.
16. Kelly, R. (2010). *Children's Perspectives on Domestic Violence*. London : Sage.
17. Kepmegni M. H. & Nguimfack L. (2023). *Le vécu de l'enfant camerounais exposé à la violence conjugale au Cameroun*. ESI Preprints. <https://doi.org/10.19044/esipreprint.7.2023.p323>.
18. Kernic, M.A., Wolf, M.E., Holt, V.L., McKnight, B., Huebner, C.E., & Rivara, F.P. (2003). Behavioral Problems among Children Whose Mothers are Abused by an Intimate Partner. *Child Abuse and Neglect*, 27(11), 1231-46.

19. Knop, K. & Heim, J. (2019). Height and self-esteem. *Journal of Personality and Social Psychology*, 116(3), 422-440.
20. Lapierre, S. & Côté, I. (2014). On n'est pas là pour régler le problème de violence conjugale, on est là pour protéger l'enfant : la conceptualisation des situations de violence conjugale dans un centre jeunesse du Québec. *Service social*, 57 (1), 31-48.
21. Lecours, S. (2007). Supportive interventions and nonsymbolic mental functioning. *International Journal of Psychoanalysis*, 88(15), 895-915.
22. Lecours, S. & Bouchard, M.-A. (1997). Dimensions of mentalization: outlining levels of psychic transformation. *International Journal of Psychoanalysis*, 78(4), 855-875.
23. Lépine, J.P. (2001) Epidemiology, burden, and disability in depression and anxiety. *Psychiatry*, 62 (13), 4-10.
24. Malone, T. (2011). Innovation et créativité. *Journal of Management*, 25(3), 12-24.
25. Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes (2015). *Violences faites aux femmes : les principales données*. Auteur.
26. Moyland, J. P., Smith, R. A., Wilcox, N. T., & Yonaitis, B. C. (2010). Trends in renewable energy adoption and the information that drives investment decision. *Journal of Renewable energy*, 15(3), 45-57.
27. Nordenberg, D. (2000). Relationship of Childhood Abuse and Household Dysfunction to Many of the Leading Causes of Death in Adults : The Adverse Childhood Experiences Study. *American Journal of Preventive Medicine*, 14(4), 245-258.
28. O'Keefe, M. (1994). Linking marital violence, mother-child father-child aggression, and child behavior problems. *Journal of Family Violence*, 9(3), 63-79.
29. Organisation mondiale de la santé (2013a). *Global and regional estimates of violence against women : Prevalence and health effects of intimate partner violence and non-partner sexual violence*. World Health Organization.
30. Paul, O. (2015). *Développement socio-affectif des enfants exposés à la violence conjugale : une approche de la sécurité émotionnelle : étude des conduites intériorisées et extériorisées et des symptômes de stress post-traumatique de 46 enfants âgés de 5 ans et demi à 12 ans, et analyse de leurs représentations de la violence et des relations familiales*. Psychologie. [Thèse de Doctorat]. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, France.
31. Pedinielli, J-L. & Fernandez, L. (2007). L'observation clinique et l'étude de cas. Armand Colin.

32. Rapport, CF. (2012). Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat Fehr (07.3725) « *Violence et négligence envers les enfants et les jeunes au sein de la famille : aide à l'enfance et à la jeunesse et sanctions des pouvoirs publics* » du 27 juin 2012.
33. Rapport, CF. (2018). Rapport du Conseil fédéral du 17 janvier 2018 en réponse au postulat Feri (12.3206) « *Détection précoce des violences intrafamiliales envers les enfants par les professionnels de la santé* »
34. Rapport, CSVD. (2018). Rapport de la Conférence Suisse contre la Violence Domestique « *Mise en oeuvre de la Convention d'Istanbul au niveau des cantons. État des lieux et mesures à entreprendre* », septembre 2018.
35. Rapport explicatif Convention d'Istanbul (2011). *Rapport explicatif du Conseil de l'Europe relatif à la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique*. Téléchargeable sur le site www.coe.int/en/web/istanbul-convention > A propos de la Convention > Texte de la Convention.
36. Statistique Canada (2004). *Enquête sociale générale sur la victimisation*. Centre Canadien de la Statistique Juridique.
37. Sudermann, M. & Jaffe, P. (1999). *Les enfants exposés à la violence conjugale et familial : guide à l'intention des éducateurs et des intervenants en santé et en services sociaux*. Ottawa: pour l'unité de la prévention de la violence familiale, Santé Canada.
38. Trocmé, N., Maclaurin, B., Falon, B., Taciuk, J., Bilingsley, D., Tourigny, M., Mayer, M., Wright, J., Barter, K., Burfort, G., Hornick, J., Sullivan, R., & Mckeenzie, B. (2001). *L'étude sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants*. Rapport final. Ottawa : Ministère des travaux publics et services gouvernementaux Canada, Centre national d'information sur la violence dans la famille, Santé Canada.
39. Vaillant, J. (2005). *Initiation à la théorie de l'échantillonnage*. Author.
40. Vaugelade, J. (1989). *Les techniques d'échantillonnages*. Harmatan.